

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 12 JUILLET 2017

Etaient Présents, 49 titulaires, 7 suppléants, 12 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Jean-Pierre TERUEL
	Guy BONPAS-BERNET	à	Jean-Claude COSTE
	Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Michel ADAM
	David CORBIN	à	Aracéli TECHNIQUE
	André LABARTHE	à	Maïté POTIN
	Pierre ARTIGUET	à	David MIRANDE
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE
	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE

<u>Suppléants</u> :	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
	Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
	Pierre MIQUEU-LAHORGUE	suppléant de	Claude LACOUR
	Annie REBOLLE	suppléante de	Jean-Michel IDOIBE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Marie Annie FOURNIER	Suppléante de	Dominique LAGRAVE

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE, Gérard LEPRETRE (excusé), Rosine CARDON (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Gérard BURS, (excusé)



MEDIATHEQUE DES GAVES : CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Mme JAUBERT BATAILLE précise que dans le cadre de son projet d'établissement, la Médiathèque des Gaves déploie des actions s'inscrivant à la fois dans les objectifs de sa politique documentaire (développement et valorisation des fonds) et dans ceux de sa politique d'action culturelle (éducation artistique, animation culturelle, médiation numérique).

C'est ainsi que des partenariats sont noués, faisant l'objet de conventions avec divers organismes.

Le présent rapport vise à valider les partenariats 2017, en particulier avec :

- **l'Université de Bordeaux**, pour la participation au catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi qu'au catalogue collectif national des publications en série ;
- **Pôle Emploi**, pour un accompagnement spécifique en matière de médiation numérique des demandeurs d'emplois.

Au-delà, d'autres partenariats ponctuels se mettent en place donnant lieu à des conventions spécifiques.

Ces conventions de partenariat préciseront le rôle et l'implication des parties concernées, et ne feront l'objet d'aucun flux financier.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le principe de ces partenariats,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'inscrivant dans cette dynamique de valorisation, d'animation et de développement des activités de la Médiathèque des Gaves.
- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 juillet 2017

Suivent les signatures

Affiché le 25/07/17



Le Président

Daniel LACRAMPE